

Déclaré à l'ANDPC
Pour validation du DPC



www.unrio.fr

Troubles neurovisuels de l'adulte : quelle orthoptie selon l'étiologie ?

Action cognitive / orientation orthoptique n°3

PROBLÉMATIQUE

Certaines déficiences visuelles d'origine centrale se traduisent par des troubles perceptifs et/ou perceptivo-moteurs à repérer et à prendre en charge.

Cette action de formation intéresse tout orthoptiste travaillant auprès d'adultes cérébrolésés par des atteintes traumatiques, vasculaires, neurodégénératives ou tumorales...

Les connaissances théoriques, anatomiques et physiologiques des mécanismes cérébraux de la vision sont nécessaires à la compréhension des troubles neurovisuels. Le rôle de l'orthoptiste dans l'accompagnement de ces patients est d'autant plus important qu'il permet au patient et à son entourage de comprendre les difficultés ou les restrictions d'activité de la vie quotidienne.

OBJECTIFS DE LA SESSION

Connaitre les différentes définitions des troubles neurovisuels.

Cibler les critères sensori-moteurs et fonctionnels du bilan orthoptique depuis l'anamnèse jusqu'au projet de soin, en lien avec la plainte du patient et sa problématique complexe (posturale, cognitive, attentionnelle...).

Comprendre les relations entre la motricité oculaire, la perception visuelle et l'organisation du geste pour accompagner le patient et pour une meilleure compensation plurisensorielle.

Rechercher et hiérarchiser les exercices pertinents à proposer lors de la prise en charge rééducative.

Réfléchir à la place de l'orthoptiste au sein de l'équipe de soins.

CONTENU

Rappel théorique : mécanismes cérébraux de la vision et troubles neurovisuels.

Spécificités du bilan orthoptique : analyse de la tâche et outils de rééducation.

Rédaction de comptes rendus à l'attention de différents intervenants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et discussions.

Travaux dirigés : étude de documents et vidéos, études de cas cliniques.

Atelier d'exercices pratiques.

EVALUATION DES PRATIQUES

Questionnaire de début de stage pour l'identification des besoins de formation.

Questionnaire de fin de stage pour évaluation de l'impact de la formation.

Evaluation des pratiques à 1 mois.

POPULATION CONCERNÉE

Orthoptiste diplômé

INTERVENANT

Orthoptiste formateur à l'UNIRO

Première mise au programme : 2016.

Durée : 2 jours (14 heures).

Penser à apporter vos cas cliniques